|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **Description: logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 14 août 2014

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.: | **Circulaire TSB 113** | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T | |
| Tél.: | +41 22 730 6828 |  | |
| Fax: E-mail: | +41 22 730 5853 [tsbsgac@itu.int](mailto:tsbsgac@itu.int) | **Copie:**  – Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T;  – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications | |
| Objet: | – **Création d'un nouveau Groupe spécialisé sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (Groupe FG AC)**  – **Première réunion du Groupe FG AC, 1er au 3 décembre 2014, Kuala Lumpur (Malaisie)** | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer la création du Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (Groupe FG AC), suite à l'accord donné par le GCNT de l'UIT‑T à la réunion qu'il a tenue à Genève du 17 au 20 juin 2014.

2 Le Groupe spécialisé identifiera, en étroite collaboration avec l'OACI et d'autres partenaires, les besoins de normes en matière de télécommunications en ce qui concerne un nuage réservé au secteur de l'aviation pour le suivi en temps réel des données de vol. Ses travaux concerneront notamment la protection et la sécurité, la propriété des données de vol et l'accès à ces données.

L'adresse de la page web du Groupe FG AC est la suivante: <http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ac>.

3 Le Groupe spécialisé travaillera conformément aux procédures exposées dans la Recommandation UIT-T A.7 et sera rattaché au Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT). Le mandat de ce Groupe, dans lequel sont définis des tâches spécifiques et des résultats attendus, est présenté dans l'**Annexe 1**.

Je suis fermement convaincu qu'avec la création de ce Groupe spécialisé, l'UIT-T répondra aux attentes de ses membres et fera la preuve de sa capacité à traiter de questions qui doivent être examinées d'urgence.

4 Le Groupe FG AC est ouvert aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT. Il est également ouvert à tout particulier ressortissant d'un pays membre de l'UIT et qui souhaite contribuer à ses travaux, par exemple à des particuliers qui sont aussi membres ou représentants d'organismes de normalisation intéressés.

5 La première réunion du Groupe FG AC doit avoir lieu du **1er au 3 décembre 2014 à Kuala Lumpur (Malaisie)**, à l'aimable invitation de la Commission malaisienne pour les communications et le multimédia.

6 Des informations d'ordre pratique concernant l'accès au lieu de la réunion seront bientôt disponibles à l'adresse suivante: <http://itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ac>.

7 Il sera possible de participer à distance à la réunion. Plus d'informations sur la participation à distance seront disponibles sur la page web du Groupe spécialisé.

8 La liste des points à examiner au cours de la réunion, ainsi que des informations concernant la réunion, un projet d'ordre du jour et les contributions reçues seront affichés sur la page web du Groupe.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le 1er décembre 2014. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30. La réunion s'achèvera le 3 décembre 2014 à l'heure du déjeuner. Aucun droit d'inscription n'est demandé pour la participation à cette réunion.

Les débats se dérouleront en anglais uniquement.

Pour la préparation des contributions, nous vous prions de bien vouloir utiliser le gabarit de base disponible sur la page web du Groupe spécialisé. Les participants à la réunion du Groupe FG AC doivent soumettre leurs contributions en version électronique à l'UIT et les envoyer par courrier électronique à l'adresse [tsbfgac@itu.int](mailto:tsbfgac@itu.int).

La date limite de soumission des contributions à cette première réunion a été fixée au **19 novembre 2014**. Veuillez noter qu'il s'agira d'une réunion sans documents papier.

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire disponible en ligne sur le site web du Groupe FG AC dès que possible, et **au plus tard le 21 novembre 2014**. **Veuillez noter que la préinscription des participants à la réunion se fait exclusivement *en ligne***.

Veuillez consulter régulièrement la page web du Groupe FG AC pour les mises à jour concernant la planification de la réunion.

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Malaisie sont soumis à l'obtention d'un visa.

**Ce visa doit être demandé au plus tard le 3 novembre 2014** et obtenu auprès de la représentation de la Malaisie (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

Les participants qui ont besoin d'une lettre d'invitation et/ou d'une lettre à l'appui de leur demande de visa pour entrer en Malaisie sont invités à s'inscrire à la réunion en suivant la procédure susmentionnée et à envoyer, **avant le 3 novembre 2014**, le courriel de confirmation, leur nom complet, le nom de l'organisation ou entreprise qui les emploie, leur nationalité et le numéro de leur passeport à M. Sean Sharidz Doral (courriel: [sean.doral@cmc.gov.my](mailto:sean.doral@cmc.gov.my); tél.: +603 868 884 92) et à l'adresse électronique[tsbfgac@itu.int](mailto:tsbfgac@itu.int).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications

**Annexe**: 1

ANNEXE 1  
(de la Circulaire TSB 113)  
  
**Mandat du Groupe spécialisé sur les applications à l'aviation de l'informatique   
en nuage pour le suivi des données de vol**

Le Groupe spécialisé est créé conformément à la [Recommandation UIT-T A.7](http://itu.int/ITU-T/A.7).

# 1 Justification et domaine de compétence

Le Dialogue d'experts sur la surveillance des données de vol en temps réel organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) les 26 et 27 mai 2014 à Kuala Lumpur (Malaisie), qui doit son existence aux événements entourant la disparition du vol MH370 de la Malaysia Airlines, a mis en lumière la nécessité d'effectuer les tâches à long terme suivantes, dont l'achèvement contribuerait dans une large mesure à l'élaboration de normes internationales relatives à l'utilisation d'un nuage réservé au secteur de l'aviation pour le suivi en temps réel des données de vol.

# 2 Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (FG AC)

Les parties prenantes aux débats menés actuellement, à différents niveaux et dans différentes tribunes, examinent la possibilité de suivre en continu les données de vol transmises au sol par les avions en temps réel. Au nombre des sujets abordés dans le cadre de ces discussions figurent le type de données à transmettre au sol et les débits de transmission requis; la sécurité, le stockage et l'analyse des données; la propriété des données de vol; et les coûts associés aux modèles économiques ainsi que les changements qu'il faudrait apporter à ces modèles pour que ces systèmes puissent être mis en oeuvre à l'échelle mondiale.

Les représentants des pouvoirs publics et du secteur sont convenus que la voie à suivre devrait reposer sur des normes internationales.

## 2.1 Objectifs

Compte tenu des prescriptions opérationnelles applicables au suivi en temps réel des données de vol identifiées par  l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Groupe FG AC de l'UIT-T devrait, en collaboration étroite avec l'OACI et ses autres partenaires, identifier les besoins de normes en matière de télécommunications en ce qui concerne un nuage réservé au secteur de l'aviation pour le suivi en temps réel des données de vol. Ses travaux concerneront notamment la protection et la sécurité, la propriété des données de vol et l'accès à ces données.

## 2.2 Relations

Le Groupe spécialisé travaillera en étroite collaboration avec l'OACI et d'autres organisations internationales, les commissions d'études de l'UIT-T concernées, le JTC 1 de l'ISO/CEI, l'ISO/TC 20, ainsi que les principales parties prenantes telles que les prestataires de solutions TIC, les avionneurs et les compagnies aériennes.

L'expérience d'autres secteurs d'activité et d'autres fournisseurs d'applications d'informatique en nuage serait utile, dans la mesure où les questions qui se posent en ce qui concerne l'utilisation des données de vol en temps réel rappellent les problèmes auxquels sont confrontés d'autres secteurs (secteurs de l'automobile, des soins de santé, des services collectifs) qui utilisent l'informatique en nuage, l'analyse des big data et d'autres solutions fondées sur les TIC.

## 2.3 Tâches spécifiques et résultats attendus

• Recueillir, compiler et stocker des informations sur les dernières avancées technologiques ainsi que sur les possibilités de progrès futurs fondés sur l'utilisation de l'informatique en nuage et l'analyse des données.

• Elaborer des cas pratiques sur la façon dont les parties intéressées pourraient utiliser en temps réel des techniques d'analyse et d'extraction de données très modernes si les données de vol étaient stockées dans des nuages réservés au secteur de l'aviation et axés sur les normes.

• Elaborer un rapport qui traite des problèmes à résoudre, comme le type de données qui seraient transmises; la périodicité des transmissions (transmission en continu; transmission déclenchée); la fiabilité; la responsabilité; la sécurité des données (intégrité, disponibilité, authenticité, non-répudiation, par exemple); le risque d'utilisation abusive des données de vol; la confidentialité; l'interopérabilité; les modèles de coûts et modèles économiques; la propriété des données et les politiques d'accès.

• Elaborer un rapport qui examine la question de savoir s'il est possible que les avancées récentes dans le domaine des services commerciaux large bande destinés aux aéronefs soient également utilisées pour la transmission en continu et en temps réel des données de vol, lorsque cela est approprié et justifié.

• En collaboration avec l'OACI et les autres partenaires du Groupe spécialisé, élaborer un rapport sur les normes nécessaires qui devraient être élaborées pour le suivi en temps réel des données de vol, notamment en étudiant les exigences en ce qui concerne la protection des données de vol, la sécurité des informations, la confidentialité, l'utilisation appropriée des données de vol et la propriété des données en vue de l'utilisation d'un nuage réservé à l'aviation pour le suivi en temps réel des données de vol.

• En collaboration avec l'OACI et les autres partenaires du Groupe spécialisé, proposer un mécanisme de collaboration pour élaborer au mieux les normes internationales permettant d'assurer l'interopérabilité et la compatibilité et d'optimiser les coûts grâce aux économies d'échelle, pour le suivi en temps réel des données de vol.

• Etablir et tenir à jour une feuille de route comprenant le calendrier des manifestations et des réunions qui faciliteront sa mise en oeuvre.

• Présenter les résultats finals au GCNT au plus tard quatre semaines calendaires avant sa réunion.

## 2.4 Rattachement

Le Groupe spécialisé est rattaché au GCNT.

## 2.5 Equipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.6 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. Une liste des participants sera tenue à jour à toutes fins utiles et sera transmise au GCNT.

Il est important de mentionner que les participants aux travaux du Groupe spécialisé doivent soumettre des contributions et participer activement.

## 2.7 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.8 Aspects financiers

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.9 Réunions

La fréquence et le lieu des réunions seront déterminés par le Groupe spécialisé et le calendrier général des réunions sera annoncé dès que possible. Dans toute la mesure possible, le Groupe utilisera les outils de collaboration à distance et tiendra ses réunions en parallèle avec les réunions existantes. Les réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

## 2.10 Contributions techniques

Les contributions doivent être soumises au moins douze jours calendaires avant l'ouverture de la réunion.

## 2.11 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

## 2.12 Approbation des résultats

Les résultats doivent être approuvés par consensus.

## 2.13 Lignes directrices de travail

Voir le § 13 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.14 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

## 2.15 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par le biais d'une Circulaire TSB à l'intention de tous les membres de l'UIT, du bulletin d'actualités de l'UIT-T et d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

## 2.16 Echéances et durée du mandat du Groupe spécialisé

La durée du mandat du Groupe spécialisé est de 12 mois à compter de la première réunion du Groupe, mais pourra être prorogée le cas échéant sur décision de l'entité de rattachement (GCNT).

Le calendrier préliminaire comprend les échéances suivantes:

• Première réunion du Groupe spécialisé: quatrième trimestre de 2014.

## 2.17 Politique en matière de DPI

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_